

Conseil de l'UE : position arrêtée sur les règles de l'ePrivacy

Les États membres se sont mis d'accord sur un mandat de négociation pour des règles révisées **sur la protection de la vie privée et de la confidentialité dans l'utilisation des services de communications électroniques.**

Ces règles «**ePrivacy**» mises à jour définiront les cas où les fournisseurs de services sont autorisés à traiter les données de communications électroniques ou à avoir accès aux données stockées sur les appareils des utilisateurs finaux.

L'accord d'aujourd'hui **permet à la présidence portugaise d'entamer des discussions avec le Parlement** européen sur le texte final.

Le communiqué est disponible ici.

Le mandat est disponible ici.